

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 9 DECEMBRE 2010 - 18 h**

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni à la mairie le 9 décembre 2010 à 18 h 00
sous la présidence de Françoise BOUGIS, Maire.

Présents : M. LAUNEY, M. SAILLARD, M. LECARPENTIER, Adjoints;

Mme DUCHEMIN M. BOSQUET, M. BRETON, M. TOLLEMER, M. BAMEUL, M. LE FORESTIER, M. BAILLEUL

Absent(s) excuse (s) : Mme CHATEL (pouvoir à M. Bameul) M. PICHON

Absent(s) non excuse (s) : Mme BEAUGÉ,

Secrétaire de séance : M. LECARPENTIER



PRESTATION ENLEVEMENT ORDURES MENAGERES 2011

Mme le Maire présente les offres des trois entreprises consultées. Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal retient celle de l'entreprise suivante :

- ARD Services de Tracy – Bocage pour un prix de 325 € HT par collecte soit 16 900 € HT pour l'année 2011.

CESSION DE TERRAIN PRIVE ANGLE CHEMIN DU SEMINAIRE

Afin d'améliorer la visibilité au carrefour du chemin de la Fontenelle avec le chemin du Séminaire, Monsieur et Madame Michel TRUFER ont proposé la cession gratuite d'une pointe du terrain cadastré section A 86, dont ils sont propriétaires.

Cette emprise va permettre de sécuriser ce carrefour de part sont élargissement et sera donc incluse, au domaine public.

Mme le Maire informe que le géomètre, Monsieur Rivoalen, a procédé à l'arpentage et que la partie cédée correspond à 31 m² d'emprise. Elle propose de passer l'acte de vente auprès de Me Hervieu, notaire à Brix.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Mme le Maire à signer l'acte à intervenir et toute pièce ad hoc. La commune prend à sa charge, les frais inhérents à cette transaction et la clôture de la partie emprise sur la parcelle du cédant.

Un courrier de remerciements sera adressé à Monsieur et Madame TRUFER.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

1 – Terrain Leboisselier: Mme le Maire fait part qu'elle a récemment reçu l'accord de vente de Monsieur Michel LEBOISSELIER, second propriétaire de la parcelle cadastrée section B n°203, d'une superficie de 2 700 m², que la commune a décidé d'acquérir. La commune sera ainsi propriétaire de l'ensemble des terrains que constituera la zone d'habitat, réservée au plan local d'urbanisme. Les copropriétaires ont donc accepté la cession de leur terrain au prix de 10 € le m². Mme le Maire propose de solliciter Maître Hervieu, notaire à Brix, pour la réalisation de cette transaction. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise l'acquisition de ce terrain au prix de **10 € le m², soit 27 000 €**

2 – Remerciements

- pour attribution annuelle de subvention communale : FC Sottevast-St Joseph – AS Sambo – Sottevast Badminton - Secours Catholique - Association Française des Diabétiques

- pour prêt exceptionnel du gymnase : UCB Badminton Bricquebec

3 – Syndicat d'Adduction d'Eau Potable (A.E.P.) : Mme le Maire informe l'assemblée de la mise à leur disposition des rapports annuels 2009, transmis par Monsieur le Président du syndicat AEP.

4 – Inondations : Mme le Maire fait part qu'elle a sollicité de Monsieur le Préfet de la Manche la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, consécutivement aux inondations provoquées par le débordement de la Douve, dues à la fonte de la neige, les 4 et 5 décembre dernier.

5 – Fuites en toiture de la salle de sports : Suite à la dernière expertise, les relevés précis sur plusieurs mois, ont été transmis à l'entreprise Belliard. L'assemblée souhaite qu'une réparation définitive et sérieuse soit entreprise.

6 – Commission de travaux : elle se réunira le mercredi 15 décembre. Au programme, travaux de rénovation du logement du bourg et construction d'un local matériel pour la salle de l'Elan Rural.

7 – Location maison Renard : Mme le Maire informe que la maison Renard n'a pas trouver encore de repreneur. Le Conseil Municipal décide de baisser le prix de la location mensuelle à 700 €.

8 – Plan neige : le travail de déneigement satisfaisant, effectué par les agents, a été facilité cette année par la lame récemment acquise. Eric Saillard précise qu'une position flottante améliorerait l'efficacité (environ 400 €).

9 – Divers

- sécurité : Jean-Marie Bosquet remarque la dangerosité sur la route départementale à hauteur du Pont de St Jouvin. Ce point sera signalé au service des routes du Conseil Général.

- achat immeuble « La Poste » : réflexion sur sa réhabilitation.

- chemins de randonnée : Le projet avance. Richard Lecarpentier a sollicité le service du tourisme du Conseil Général afin d'étudier la possibilité que la voie verte rejoigne Sottevast.

- activités dispensées par Marion : du matériel pour petit bricolage a été acheté pour la garderie – un goûter de Noël sera offert aux enfants fréquentant les activités sportives.

- Emmanuel Bailleul s'interroge sur le fait qu'il n'y a plus d'enseigne « boulangerie » sur le bâtiment de la boulangerie-épicerie.

En l'absence d'autre question ou information, Madame BOUGIS propose de lever la séance à

Le Maire,
Françoise BOUGIS